

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1990

Société :

145933

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHALMI Aomar

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 61 93 47 81

Total des frais engagés : 578,50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Adnane ETTANI
Chirurgien Urologue
Qu. Missimi Lot. N° 58 Bis Bureau N°
City Gharba 4ème Etage Appt. D9
Hassan II Casablanca - INPE : 061296446

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Pathologie endologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

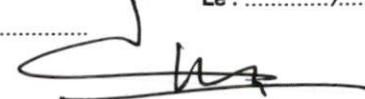
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/23	C 151		300.0H	Dr. Adnane ETTANI Chirurgien Urologue Qu. Mission Lot. N° 58 Bis Béchar N° 52 City Office Aérea Etage Appt. D9 Hay Hassan Casablanca - INPE : 06129648

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE REGAGA Casablanca	06.01.23	B300+ Pc.13m	278,50H

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DÉBUT D'EXÉCUTION	FIN D'EXÉCUTION	
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				CŒFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXÉCUTION
	H	25533412	21433552	G				
		00000000	00000000					
		00000000	00000000					
		35533411	11433553					
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					CŒFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXÉCUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION			

Dr ETTANJI Adnane

Chirurgien Urologue

Sexologue - Andrologue

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca
Ancien Médecin Interne des hôpitaux
de France et Casablanca

Maladies de la prostate - Vessie et organes génitaux
Calculs appareil urinaire - Cancers urologiques
Endoscopie diagnostic et Interventionnelle
Echographie - Lithotripsie - Dysfonction érectile
Infertilité masculine - Incontinence urinaire



Cabinet d'urologie

د. الطنجي عدنان

أخصائي في أمراض وجراحة الكلى

والمسالك البولية والاعضاء التناسلية

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

طبيب داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا و الدار البيضاء

أمراض البروستات - المثانة و الكلى - حصى الكلى
والمسالك البولية - سرطان المسالك البولية والتناسلية
الفحص والجراحة بالمنظار - تقويم الحصى الفحص بالصدى
الضعف الجنسي - العقم عند الرجال - إنفلات البول

Casablanca, le : 04/01/2023

Mr GHALMI AOMAR

PSA totale



Dr. Adnane ETTANJI
Chirurgien Urologue

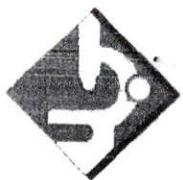
Qu. Missimi Lot. N° 58 Bis Bureau N° 50
City Office 4ème Etage Appart. D9
Hay Hassani Casablanca - IMPE 061290448

سيتي أوفيس، إقامة ميسيمي رقم 58 مكرر، الطابق 4 (بالمصدر) الشقة D9 الحسن (فوق KFC أمام مرجان الحسن) - الدار البيضاء

City Office, 58 Bis. Lot. MISSIMI, 4ème étage (avec ascenseur), Appt. D9 - Hay Hassani

(au dessus de KFC, en face Marjane et McDonald's Hay Hassani) Casablanca

Tél : 05 22 10 00 04 - Urgence : 06 63 10 12 43 - E-mail : drettanjiadnane@gmail.com



مختبر التحاليل الطبية الرڭراڭي LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1943, âgé (e) de : 80 ans
Enregistré le: 06-01-2023 à 09:13
Edité le: 06-01-2023 à 11:19
Prélèvement : au labo
Le : 06-01-2023 à 09:20

Mr Aomar GHALMI

Référence : 2301062009

Prescrit par : Dr ETTANJI Adnane

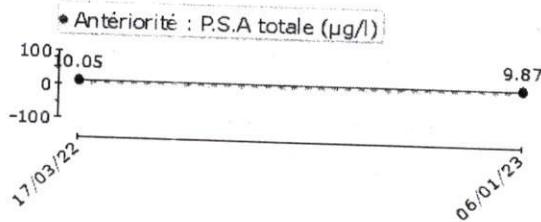
MARQUEURS TUMORAUX

P.S.A totale
(Chimiluminescence)

9.87 µg/l

17-03-2022

- 10.05



Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 1

Angle Bd. Sidi Abderrahmane et Bd. A. Boutaleb – Casablanca – Tél. 0522 90 09 67 – 89 28 06 – Fax 0522 90 09 27
ICE 00164322300003 – IF 51452915 – Patente 35003829 – CNSS 2565507 – N° Autor. Ex. 21753 INP 093002863
E-mail: lamregragui@mail.com



مختبر التحاليل الطبية الرگاغي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI

Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2301062009

Casablanca le 06-01-2023

Mr Aomar GHALMI

Date de l'examen : 06-01-2023

INPE :

Caisse : MUPRAS



Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0361	PSA	B300	B	267.00 MAD
Total				278.50 MAD

TOTAL DOSSIER : 278.5DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent soixante-dix-huit dirhams cinquante centimes

